

FRET SNCF, TRIAGE DE GEVREY: Rassemblement devant le Tribunal de Grande Instance à Dijon... **Lundi 5 décembre 2011 13h00**

Faisant fi du dialogue social, de l'expertise votée en CHSCT sur demande de la CGT, la SNCF est passée en force pour mettre en oeuvre le tri à plat à Gevrey.

Le CHSCT n'a pas été consulté sur ce dossier éminemment lourd en matière d'organisation de la production, de sécurité et de conditions de travail.

D'ailleurs la CGT avait malheureusement raison : plusieurs incidents graves sont survenus depuis la mise à plat du triage: Déraillements, collisions évitées de justesse, accident de travail...

Concernant la production, la SNCF a depuis perdu le marché GEFCO. Le directeur de cette entreprise n'est autre que Luc Nadal ancien directeur du FRET... Et pour cause, la direction de la SNCF n'est plus en mesure de répondre à ce marché, ayant massacré l'outil de production qu'était le triage à la gravité !

Déjà une centaine de cheminots se sont rassemblés sous les bannières de la CGT le 3 octobre dernier.

La CGT revendique :

- Le retour du tri à la Gravité sur le triage de Gevrey
- Une politique des transports multimodale et com-



plémentaire au service des hommes et des territoires, basée sur les valeurs de service public et respectueuse de l'environnement

- La création d'un contournement dédié FRET qui améliorerait les transits sur le corridor Luxembourg/Méditerranée
- De finir l'électrification de la VFCEA (Voie Ferrée Centre Europe Atlantique) pour le tronçon manquant Nevers Chagny

- Que la SNCF participe concrètement à l'alliance européenne baptisée X-Rail portant sur le développement du wagon isolé.

L'audience a été reportée au 5 décembre 2011: la SNCF pratiquant la provocation jusqu'au bout et jouant

la montre n'a en effet pas présenté les documents demandés par le tribunal.

La CGT a dit qu'elle ne laisserait pas tomber le FRET et les Cheminots qui y travaillent: nous tenons nos engagements.

Nous appelons les cheminots à se rassembler

**devant la cité judiciaire
le 5 décembre 2011 à 13h00**

jour du rendu de la décision du TGI concernant le triage de Gevrey, pour signifier clairement l'attachement au caractère intégré de l'entreprise Publique SNCF quelle que soient les missions qui lui sont confiées.